



AS VANSEENNE

<http://asvlesvans.footeo.com>



Reçu pour Sponsoring

L'AS Vanséenne,

BP 52, 07140 LES VANS,

Affiliée à la Fédération Française de Football sous le n° 515643
représentée par son Président M. Albert AUBERT,

Reconnait, selon le contrat de partenariat établi le,
avoir reçu le versement suivant

Montant : dont TVA (20%).....
par chèque n° Emis par la banque

de la part de

.....
.....
.....

Reçu établi en 2 exemplaires pour faire valoir ce que de droit et accepté par les 2 parties.

Pour l'AS Vanséenne

Le partenaire

Les Vans, le

Albert AUBERT



AS VANSEENNE

<http://asvlesvans.footeo.com>



Reçu pour Sponsoring

L'AS Vanséenne,

BP 52, 07140 LES VANS,

Affiliée à la Fédération Française de Football sous le n° 515643
représentée par son Président M. Albert AUBERT,

Reconnait, selon le contrat de partenariat établi le,
avoir reçu le versement suivant

Montant : dont TVA (20%).....
par chèque n° Emis par la banque

de la part de

.....
.....
.....

Reçu établi en 2 exemplaires pour faire valoir ce que de droit et accepté par les 2 parties.

Pour l'AS Vanséenne

Le partenaire

Les Vans, le

Albert AUBERT